

La garde partagée pour les tout-petits

La plupart des parents s'entendent pour que les enfants passent une semaine chez papa, une semaine chez maman, mais pour un tout-petit, est-ce qu'une semaine c'est trop long?

Une rupture n'est jamais facile. La plupart des couples entreprennent une relation sans penser qu'elle se terminera un jour et ce n'est pas de gaieté de cœur qu'ils prennent les arrangements qui officialiseront leur rupture. Évidemment, les situations sont aussi variées que les couples qu'elles concernent et il est impossible pour certains d'en arriver à une entente raisonnable. C'est entre autres le cas des divorces outremer, des parents victimes d'abus et ceux pour qui la séparation est très éprouvante. La garde partagée ne s'applique pas non plus lorsque la sécurité de l'enfant est compromise en présence de l'un des deux parents. Toutefois, dans une situation de rupture ordinaire, l'étape du choix du mode de garde devrait être entreprise avec calme et logique en tenant toujours compte du bonheur des enfants.

S'entendre

Un avocat m'a dit un jour : « Si les couples étaient capables de prendre des décisions ensemble et de faire des compromis sur des sujets qui leur tiennent à cœur, il y aurait bien peu de divorces ». S'il est vrai qu'un divorce ou une séparation arrive rarement pour des raisons agréables, il est de notre devoir de mettre nos différends de côté et de laisser parler notre raison lorsqu'il s'agit de nos enfants. La loi canadienne sur le divorce stipule d'ailleurs que les ententes de garde doivent permettre à l'enfant de voir ses deux parents selon une formule qui favorise son bien-être.

La durée des visites

Pour plusieurs familles, la garde partagée est établie à une semaine sur deux,

sans égard à l'âge des enfants. Pourtant, pour les très jeunes enfants, le temps passe extrêmement lentement. En effet, pour un enfant de trois ans et moins, une semaine sans voir un de ses parents peut sembler une éternité et causer bien de la peine aux deux parents : le premier parle au téléphone à un enfant qui s'ennuie et qui pleure, et l'autre se sent mal de ne pouvoir lui offrir la présence de celui ou de celle qu'il ne reverra que la semaine prochaine. C'est pour cette raison que de plus en plus de parents s'entendent pour dire que les plus petits enfants devraient avoir des durées de garde plus courtes.

En établissant des plages horaires de deux à trois jours qui peuvent être fixes ou non, les plus jeunes pourront s'adapter à la période de séparation sans ressentir le poids de l'absence et ainsi profiter de la présence de chacun des parents à chacune des visites. Ils pourront aller chez leur mère le lundi et le mardi et chez leur père le mercredi et le jeudi, par exemple, et ainsi de suite. Les parents peuvent aussi déterminer des plages qui leur permettront d'obtenir une fin de semaine sur deux et planifier en conséquence.

Les temps changent

Pour plusieurs parents, notamment pour ceux qui ont vécu la rupture de leurs parents étant jeunes, cette idée d'alterner peut sembler inacceptable parce qu'ils se souviennent des valises à faire et à défaire et des différents voisinages. Toutefois, il faut tenir compte du fait que la situation changera avec le temps. En effet, les besoins des enfants changent en grandissant : un enfant de 18 mois qui ne comprend pas toujours ce qui lui arrive a bien plus « peur de perdre » l'un de ses parents lorsqu'il ne le voit pas qu'un enfant de 9 ans qui comprend ce qui arrive et qui sait que dans quelques jours il verra son autre parent.

De même, plusieurs parents d'adolescents de 15 ou 16 ans s'entendent pour en avoir la garde pour des périodes de deux semaines et même plus pour qu'ils n'aient pas à se déplacer et afin qu'ils se sentent plus à l'aise dans chacune des deux maisons sans avoir toujours l'impression qu'ils devront bientôt partir. Avec l'âge, les besoins changent grandement et c'est pourquoi il est si important de maintenir une bonne communication entre les parents et avec les enfants. C'est ainsi que les parents pourront aider les enfants à s'adapter et leur montrer qu'ils les aiment parce qu'ils en ont toujours besoin, peu importe leur âge.

Si vous vous demandez ce qui serait le mieux pour vos enfants ou si vous n'arrivez pas à vous entendre au sujet des temps de garde, n'hésitez pas à communiquer avec un médiateur qui pourra vous aiguiller en tenant compte de l'âge de vos enfants et de votre situation.

<http://www.mamanpourelavie.com/bebe/0-12-mois/services-de-garde/7799-la-garde-partagee-pour-les-tout-petits.shtml>

septembre 2017

La reproduction intégrale de mon écrit est autorisée. Cependant, mon nom complet ainsi que le lien actif de la page du site internet <http://soutien-psy-en-ligne.fr> ou/et <https://pervers-narcissiques.fr> est obligatoire. Vous remerciant de votre compréhension ainsi que de l'intérêt porté à mon travail, Geneviève Schmit.



Pervers-
narcissiques.fr Site
portail pour les
victimes de PN



Geneviève Schmit,
coaching
thérapeutique.

© Geneviève Schmit, experte dans l'accompagnement des victimes de manipulateurs pervers narcissiques.

Pour toutes consultations à distance, laissez-moi un texto au 06.43.43.15.79

J'aurais grand plaisir à lire vos interventions sur le Facebook qui vous est dédié:
Facebook pour les victimes de violence psychologique et de manipulation

perverse. [Soutien.Psy](#)

